

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 12 MARS 2018 A 19H30**

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Dix Huit, le **12 MARS A 19H30**

Extrait affiché le :  
**13 mars 2018**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**2ème séance 2018**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

**Absent :**

M. DEMENGE Abel

**Objet** : Désignation d'un représentant  
A l'OGEC Marie de Galilée.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

Mme GÉROME Line	à	Mme MICHEL Irène
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme LAVAL Christiane
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. ROMARY Fabrice	à	M. SALTZMANN Michel
Mme DEMAIZIÈRE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N° 13/2018

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David.

Sur proposition de l'OGEC Marie de Galilée, organisme de gestion des établissements privés :

- Ecole Sainte Thérèse à Raon l'Étape,
- Ecoles Sainte Marie et Notre Dame de la Providence à Saint-Dié-Des-Vosges,
- Collèges Notre Dame de la Providence et Sainte Marie à Saint-Dié-Des-Vosges,
- Lycée Professionnel Notre Dame de la Providence et Lycée Beau Jardin à Saint-Dié-Des-Vosges,

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner un représentant de la Commune tels que les statuts de l'association le prévoit dans ses articles 11 (Composition du Conseil d'Administration) et 17 (Assemblée Générale). La candidature de Stéphane CHMIDLIN, Adjoint en charge des affaires scolaires, est proposée.

Le Conseil Municipal délibère et,  
Décide par 27 voix pour et une abstention celle de Monsieur Stéphane CHMIDLIN, de la désignation de Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint en charge des affaires scolaires, en tant que représentant de la Commune à l'OGEC Marie de Galilée.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire

